



Retina Suisse

42ème assemblée générale ordinaire

Samedi 17 avril 2021

Assemblée générale ordinaire via Zoom

Programme

dès 13.15 heures Entrée via Zoom

13.30 heures Assemblée générale, affaires statutaires

Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Résultats des votes de l'AG par écrit du 28.08.2020
4. Rapport annuel avec compte annuel 2020 et rapport du bureau de révision
5. Elections
 - 5.1. Départ
 - 5.2. Présentation d'un nouveau membre du comité depuis 2020
 - 5.3. Election du comité
 - 5.4. Election de la présidente / du président
 - 5.5. Election du bureau de révision
6. Cotisation annuelle 2022
7. Divers
 - 7.1. Retina Suisse Youth
 - 7.2. Groupe de parole Haut-Valais
 - 7.3. Rencontre régionale Suisse alémanique 2021

Les propositions à l'AG doivent être communiquées par écrit avant le 7 avril 2021 au plus tard.



Programme d'exposés AG 2021

Traduction simultanée A/F et F/A

14.30 heures **Bien voir et néanmoins bien manger**

Dr. Denise Zysset, Inselspital Berne

Quelle influence la flore intestinale a-t-elle sur notre santé, et plus spécialement sur nos yeux ? Pouvons-nous influencer positivement notre flore intestinale et prévenir ce faisant des maladies de la rétine ou la dégradation de notre vue ?

15.00 heures **Questions en lien avec l'exposé**

15.15 heures **Lumière et ombres dans la discussion sur les LED**

Fritz Buser, opticien en basse vision et planificateur d'éclairage

Les lampes LED ont la réputation d'être nocives pour les yeux. Cela est-il avéré et quels avantages les lampes LED présentent-elles pour les personnes souffrant de dégénérescences de la rétine ?

15.45 heures **Questions en lien avec l'exposé**

16.00 heures **Allocution finale**

Susanne Trudel, présidente de Retina Suisse



Propositions du comité à l'assemblée générale 2021

Point 2 OJ : Approbation de l'ordre du jour

Proposition : L'ordre du jour est approuvé.

Point 3 OJ : Résultats des votes de l'AG par écrit du 28.08.2020

Les résultats de l'AG qui s'est tenue par écrit ont été publiés sur le site Web de Retina Suisse. Ils sont joints à l'invitation.

Proposition : Le rapport sur les résultats des votes de l'AG 2020 est accepté.

Point 4 OJ : Rapport annuel avec compte annuel 2020 et rapport du bureau de révision

Le rapport annuel ci-joint comprend le rapport annuel, le bilan et le compte de profits et pertes ainsi que des informations détaillées sur l'évolution financière. Le bureau de révision confirme dans son rapport l'examen restreint, sans remarque.

Proposition : L'assemblée générale accepte le rapport annuel 2020.

Proposition : L'assemblée générale accepte le compte annuel avec le bilan et le compte de profits et pertes au 31.12.2020.

Proposition : L'assemblée générale donne quitus au comité et à la direction.

Point 5 OJ : Elections

5.1 Départ

Uta Buhl a été élue dans le comité dans le cadre de l'AG 2009. Au cours de ces années au sein du comité, elle a assumé diverses tâches – a été trésorière et a organisé les rencontres régionales de Suisse alémanique de 2016 à 2018. Nous remercions chaleureusement Uta Buhl de son grand engagement personnel au service de notre association et formons nos meilleurs vœux pour son avenir.



5.2 Présentation d'un nouveau membre du comité depuis 2020

Jeannine Sutter se présente et explique sa motivation à collaborer dans le comité.

5.3 Election du comité

Proposition : L'assemblée générale réélit in globo les membres du comité en place pour la période de mandat 2021-2023 : Dr. méd. Tobias Hanke, Brigitte Hübschi, Mario Kämpfen, Jean Seiler, Jeannine Sutter, Maria Clara Villegas et Tamara Zoller.

5.4 Election de la présidente / du président

Proposition : L'assemblée générale réélit Madame Susanne Trudel à titre de présidente de Retina Suisse pour la période de mandat 2021-2023.

5.5 Election du bureau de révision

Proposition : L'assemblée générale élit la société BDO AG à titre de bureau de révision pour les exercices 2021 et 2022.

Point 6 OJ : Cotisation annuelle 2022

Proposition : La cotisation d'adhérent pour l'année 2022 est fixée à „CHF 50.00 au minimum“.